

**LE PETIT RHINOLOPHE***Rhinolophus hipposideros* Bechstein 1800

CODE UE : 1303

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

**Protection nationale** (annexe I)arrêté du 17/04/81, article 1<sup>er</sup> modifié**Convention de Berne** : (annexe II)**Convention de Bonn** : (annexe II)**Cotation UICN** : : Monde : vulnérable

France : vulnérable

Non cité au bordereau du site



MHN Bourges, L. Arthur

- **Description** : C'est le plus petit rhinolophe européen, d'un poids allant de 6 à 10 g pour une envergure de 19-25 cm. Il est caractérisé par son appendice nasal en forme de fer à cheval. Au repos, il s'enveloppe
- **Habitat** : Le Petit Rhinolophe, pour ses gîtes d'estivage et reproduction, est surtout anthropophile (combles, greniers, toitures) alors qu'il est quasi exclusivement troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones semi-ouvertes de type bocage avec linéaire arboré en continu, des prairies rases pâturées ou de fauche. Présence nécessaire de zones humides. Régime alimentaire très varié et très fluctuant selon les saisons.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Pelouses calcicoles alpines et subalpines » (36.4 et 36.41), « Prairie de fauche montagnarde » (38.3), « Pelouses pyrénéennes à laïche sempervirente » (36.4112), « Hêtraies sapinières acidiphiles hygrophiles » (41.12).

**REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE**

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Crète et au Maghreb. Présente dans tous les départements français mais particulièrement abondante dans le Sud-Ouest.
- Deux zones utilisées par l'espèce ont été recensées sur le site : les maisons du hameau de Héas et historiquement l'église de Gèdre. L'espèce utilise les prairies autour de Gèdre-Dessus comme zones de chasse.

**FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES**

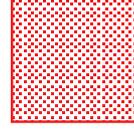
- **Facteurs en jeu** :
  - Evolution des milieux prairiaux et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
  - Impact des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
  - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
  - Impact des opérations de rénovation du petit bâti rural et de la fermeture des cavités naturelles et artificielles.
- **Objectifs conservatoires** :
  - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
  - Maintenir l'accès et entretenir les bâtiments pouvant servir de gîtes autour du site (granges, maisons).
  - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
  - Préciser l'utilisation des milieux. suivre l'évolution de la fréquentation.

**PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE**

- **Actions proposées** :
  - Fiche Action H1** : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
  - Fiche Action P1** : « Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de Barrada - Crabounouse - Bugarret »
  - Fiche Action P2** : « Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh »
  - Fiche Action P5** : « Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de Bugatet - Traouès »
  - Fiche Action P6** : « Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de Cap de Long – Montagne d'Aspin »
- **Acteurs concernés** :  
Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFEPM, groupements pastoraux, Parc National des Pyrénées



— Limites du site



Carré "Lambert" (1 x 1 kilomètre)  
où l'espèce est présente